

A Mons - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

HUSM1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Qu'est-ce que la pauvreté et comment la limiter ? Quelles actions les décideurs publics et la société civile peuvent-ils entreprendre, du niveau local au niveau international, pour limiter le changement climatique ? Comment lutter contre les discriminations de genre, ethniques etc. dans nos sociétés contemporaines ? Comment réserver un bon accueil aux personnes souffrant d'un handicap dans le monde du travail ? Faut-il privilégier un monde sans croissance ? Que penser du rôle des grandes puissances ou des pays en développement dans la globalisation ? Voici quelques questions, parmi beaucoup d'autres, auxquelles la formation pluridisciplinaire offerte par le bachelier en sciences humaines et sociales (HUSM1BA) est susceptible d'aider les étudiants à répondre.

Le bachelier en sciences humaines et sociales vise à former des étudiants ouverts à l'évolution des sociétés contemporaines, polyvalents, qui maîtrisent des cadres disciplinaires pluriels, réflexifs par rapport à leurs pratiques.

Les connaissances et les outils théoriques et conceptuels développés dans le cadre du programme vous permettront de :

- **comprendre** les ressorts de l'action publique et politique ;
- les **analyser** en contexte pour cerner les contraintes qui pèsent sur les décisions politiques et collectives dans une approche holistique au moyen d'une ouverture sur les autres disciplines des sciences humaines ;
- **pouvoir agir** sur le monde.

Au terme du premier cycle, vous aurez développé :

- des compétences en sciences humaines qui permettent de comprendre le fonctionnement des sociétés humaines. Il s'agit de pouvoir analyser le vivre ensemble des points de vue philosophique, psychologique, anthropologique, politique, économique, juridique, etc. Quel que soit le métier auquel on se destine, il est indispensable de maîtriser un certain nombre de connaissances, de cadres théoriques et analytiques permettant de penser de manière autonome et critique des pratiques professionnelles ;
- des compétences en méthodologie de la recherche pour apprendre à analyser, expliquer et agir ;
- des compétences qui permettent d'analyser de manière précise les phénomènes sociaux et sociétaux actuels ;
- des compétences en communication comme moyen d'expression écrite et orale ;
- un mode de réflexion éthique et citoyen.

Dans le souci de vous professionnaliser et de vous aider à construire vos premières expériences et votre cv, le programme vous donne aussi la possibilité de réaliser :

- un stage d'un mois au cours du bloc 3 (obligatoire) ;
- si vous le souhaitez, une première mobilité internationale auprès de l'une de nos universités partenaires (optionnel).

Votre profil

Pour entamer les études en sciences humaines et sociales, une bonne connaissance du français, un bon niveau de culture générale, un intérêt pour le changement social et l'innovation, et des aptitudes à la recherche méthodique sont requis. Votre insatiable curiosité, votre aptitude aux relations humaines et votre travail feront le reste.

Votre futur job

Nos diplômés font carrière dans

- les transitions écologiques, démocratiques ...et les innovations sociales ;
- les politiques sociales et urbaines, le logement, la santé, la justice, la lutte contre les discriminations, l'égalité de genre, le développement durable, ... ;
- les migrations, l'interculturalité et le développement ;
- les champs de l'emploi, des ressources humaines et de la réinsertion ;
- la coopération internationale et les administrations publiques ;
- l'enseignement, les secteurs de la communication et de l'éthique.

Votre programme

Le bachelier en sciences humaines et sociales vous offre :

- une formation interdisciplinaire dans les domaines des sciences humaines et sociales ;
- l'acquisition d'outils méthodologiques en sciences sociales ;
- des cours et des séminaires de différentes disciplines ;
- des pratiques de recherche et intervention ;
- les outils indispensables pour comprendre le pilotage de nos sociétés et agir sur le vivre-ensemble ;
- une première expérience professionnelle dans le cadre du stage ;
- une possibilité de partir en mobilité sur un semestre ;
- le développement d'aptitudes à la communication comme moyen d'expression orale et écrite.

Il vous permettra aussi :

- l'apprentissage et la pratique de langues (anglais, ainsi que néerlandais ou espagnol) ;
- de croiser en permanence des savoirs expérientiels, professionnels et académique ;
- de vous essayer à une large panoplie de dispositifs d'apprentissage innovants ;
- d'interagir avec des acteurs de terrain ;
- de vous initier aux pratiques de la recherche ;
- d'expérimenter le travail en groupe et la mobilisation de l'intelligence collective.

HUSM1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le bachelier en sciences humaines et sociales à Mons offre une formation solide, plurielle et réflexive. Il permettra aux étudiants de comprendre des phénomènes humains et sociaux complexes à travers des connaissances pluridisciplinaires et de se préparer au mieux pour aborder la formation proposée en master. Centrée sur les enjeux de l'ici et de l'ailleurs, les mutations et les transitions contemporaines, la spécialisation en sciences humaines et sociales ouvrira les étudiants à la complexité des évolutions des sociétés. Orientés vers la recherche et intervention, les enseignements exploreront le changement social à partir d'une diversité de regards et de cadres disciplinaires, grâce à une pédagogie active et intégrative.

Le bachelier en sciences humaines et sociales à Mons a pour objectif d'offrir un balisage épistémologique et méthodologique fort et

AAC3. Élaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines.

AAC3.1 Montrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés de sciences humaines et sociales (entre autres : philosophie, sociologie, psychologie, droit, anthropologie, communication, sciences politiques, économie).

AAC3.2 Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3 Montrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans des disciplines qui ne sont pas centrales dans son orientation d'études.

AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.

AAC4.1 Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.

AAC4.2 Pour 2 langues étrangères (anglais et néerlandais ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible. Pour l'anglais (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence. Pour le néerlandais ou l'espagnol : certaines compétences langagières au Niveau B1 et certains au Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

AAC4.3 Travailler en équipe : interagir, collaborer et s'organiser efficacement au sein d'une équipe et gérer les relations de groupe.

AAC4.4 Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant son mode de communication en fonction de son interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

AAC4.5 Les étudiants qui le souhaitent ont la possibilité de développer ces compétences en effectuant un séjour d'un semestre dans une université hors Communauté française de Belgique.

AAC5. Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes et en ayant construit son projet de formation en perspective de la poursuite de son développement personnel et professionnel.

AAC5.1 Faire preuve d'autonomie dans son parcours de formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences en réponse à des situations balisées.

AAC5.2 Mobiliser de manière critique les connaissances acquises afin de prendre position et d'agir de manière responsable en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

AAC5.3 Se construire un projet de formation et s'orienter vers un projet professionnel « éclairé » : se projeter dans un master en ayant identifié les domaines dans lesquels le bachelier souhaite s'insérer professionnellement.

Plus spécifiquement, en tant que bachelier en sciences humaines et sociales :

AAS1. Faire preuve d'une connaissance générale des phénomènes sociaux contemporains dans une perspective historique et dans leurs relations d'interdépendance.

AAS1.1 Situer dans une perspective historique et dans leurs relations d'interdépendance les principales transformations culturelles, politiques et économiques des sociétés contemporaines du Nord et du Sud.

AAS1.2 Situer les phénomènes sociaux contemporains locaux par rapport à des dynamiques sociales transversales et globales.

AAS1.3 Appréhender de manière critique les enjeux du 21^e siècle, notamment les interrelations entre crise écologique, sociale et économique.

AAS2. Maîtriser le socle de théories et concepts clés des sciences humaines et sociales et être capable de les mobiliser dans une perspective pluridisciplinaire.

AAS2.1 Montrer sa maîtrise des concepts de base les plus significatifs de disciplines des sciences humaines et sociales (sociologie, sciences politiques, anthropologie, droit, psychologie, philosophie, éthique, économie, marketing, information et communication, sciences religieuses).

AAS2.2 Utiliser ces savoirs disciplinaires pour éclairer des questions particulières.

AAS2.3 Montrer l'apport de la pluridisciplinarité dans l'analyse des phénomènes socio-économiques.

AAS2.4 Mobiliser les cadres d'une discipline pour identifier les apports et limites d'autres approches disciplinaires.

AAS3. Comprendre les processus de construction des savoirs scientifiques en sciences humaines et sociales, et les mettre en Œuvre au travers de la pratique de démarches de recherche.

AAS3.1 Montrer sa connaissance approfondie des bases épistémologiques des sciences sociales.

AAS3.2 Montrer sa connaissance d'une variété de méthodes qualitatives et quantitatives dans la collecte et l'analyse des données, et sa capacité à les appliquer de manière rigoureuse dans une démarche de recherche.

AAS3.3 Concevoir collectivement une démarche de recherche à propos de phénomènes sociaux et humains.

AAS3.4 Mobiliser de manière transversale des outils théoriques de différents cours dans sa démarche de recherche.

AAS4.4 Montrer une compétence dans la maîtrise des outils de diagnostic organisationnel et du management humain.

AAS5. Mobiliser de manière critique des savoirs pluridisciplinaires, afin d'élaborer une position personnelle par rapport aux phénomènes environnementaux, sociaux, économiques, et politiques contemporains.

AAS5.1 Éclairer des enjeux de société contemporains donnés au travers de la mobilisation de clés de lecture issus de plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales.

AAS5.2 S'exercer à élaborer ses propres jugements critiques à propos des évolutions des phénomènes sociaux contemporains et enrichir ses apprentissages par des prises de position personnelles.

AAS5.3 Construire et concrétiser un projet collectif depuis l'élaboration du plan d'action jusqu'à l'évaluation.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en sciences humaines totalise 180 crédits comportant:

- des unités d'enseignement relatives à la formation interdisciplinaire en sciences humaines en blocs annuels 1, 2 et 3 ;
- une unité d'enseignement de 15 crédits en bloc annuel 2 pour approfondir sa connaissance et se spécialiser en sciences humaines et sociales ;
- deux ouvertures disciplinaires de 15 crédits pour découvrir et explorer les disciplines de la science politique et de l'information & de la communication, et, ce faisant, pouvoir avoir accès à un plus grand choix de masters de la faculté ESPO de l'UCLouvain.

Le programme propose en 3e bloc annuel un stage en contexte professionnel.

Le programme du premier bloc annuel (60 crédits) est identique à celui du premier bloc annuel du bachelier en sciences politiques et du bachelier en information et communication.

HUSM1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

● Obligatoire

✂ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante

△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante

■ Activité avec prérequis

🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange

🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ MSPOL1102	Science politique	Benjamin Biard (supplée Nathalie Schiffino-Leclercq)	FR [q1] [30h+40h] [5 Crédits] 	x		
○ MSPOL1202	Système politique de la Belgique	Benjamin Biard	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 		x	

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le tableau

○ MESPA1237	Espagnol 2 🇪🇸	Juan Francisco Hernandez Rodriguez (coord.)	ES [q1+q2] [0h +45h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---------------	---	------------------------------------

○ Spécialisation en sciences humaines et sociales

○ MSHUM1204	Regards anthropologiques	Pascale Jamoulle	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ MSHUM1205	Regards sociologiques	Philippe Scieur (supplée Miguel Souto Lopez)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ MSHUM1206	Diversité, altérité, minorité	Fabrice Dhume	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

HUSM1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la 12.B57 Tmnycle

PÉDAGOGIE

Passer du secondaire à l'université, c'est faire l'expérience d'un changement : nouvelles matières, nouvelles exigences, nouvel environnement, nouvelles rencontres... Pour faciliter cette transition à l'UCLouvain FUCaM Mons, l'appui pédagogique propose une série de dispositifs à destination des étudiant-es **avant la rentrée, pendant l'année et après l'année académique** ; ainsi qu'un accompagnement individualisé.

Avant la rentrée, les étudiant-es sont invité-es à participer aux **cours préparatoires** afin de se familiariser avec l'université, les enseignant-es, les autres étudiant-es ainsi que tous les membres de la communauté universitaire. Ces cours sont aussi un bon moyen pour s'exercer à la prise de notes et faire un premier point sur sa méthode de travail ou encore remettre à jour ses connaissances disciplinaires (mathématiques, néerlandais...). Pendant l'année, d'autres dispositifs collectifs tels que des **monitorats**, des **blocus encadrés**, des séminaires méthodologiques (gestion du temps...), etc. sont proposés. Les conseillères pédagogiques sont également disponibles pour **rencontrer individuellement les étudiant-es** et faire le point sur leur situation pour pouvoir leur apporter une **aide personnalisée** (suivi méthodologique, écoute et soutien...).

Durant l'été, l'équipe d'appui pédagogique continue d'assurer le **suivi des étudiant-es** et propose des monitorats dans des matières ayant posé problème aux étudiant-es durant l'année académique... un coup de pouce en plus vers la réussite !

Pour plus d'informations sur l'ensemble des dispositifs d'aide à la réussite organisés à l'UCLouvain FUCaM Mons, rendez-vous sur notre page : <https://uclouvain.be/fr/sites/mons/accompagnement-pedagogique.html>

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Des

- [Master \[60\] en sciences politiques, orientation générale \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en transitions et innovations sociales](#)
- [Master \[120\] en anthropologie](#)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation générale](#)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation relations internationales \(LLN\)](#)
- [Master \[120\] en sociologie](#)

Autres formations accessibles au terme du programme

L'ensemble des programmes listés ci-dessous sont également accessibles, de manière directe, moyennant des compléments de formation éventuels ou sur dossier :

- [Master \[120\] en administration publique \(LLN\)](#)
- [Master \[120\] en communication \(LLN\)](#)
- [Master \[120\] en études européennes](#)
- [Master \[120\] en gestion des ressources humaines](#)
- [Master \[120\] en journalisme](#)
- [Master \[120\] en politique économique et sociale \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[60\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences et technologies de l'information et de la communication](#)
- [Master \[120\] en sciences économiques, orientation économétrie](#)
- [Master \[120\] en sciences économiques, orientation générale](#)

Les informations de cette rubrique sont données à titre indicatif et reprennent une liste non-exhaustive des formations auxquelles vous aurez accès après cette formation. Veuillez consulter les conditions d'accès des formations mentionnées afin de vous assurer de disposer de l'information à jour.